



Bloc Notes

Attualità linguistica - Actualités des langues - Sprachen aktuell

Jean-François De Pietro

Neuchâtel

Le calme après la tempête...

Tout se passe comme si les autorités scolaires avaient décidé d'une trêve dans les débats de fond portant sur l'enseignement des langues... Quid des modalités d'application de la nouvelle loi sur les langues? Quid des suites à donner au "Concept général pour l'enseignement des langues", en ce qui concerne le choix des langues à enseigner et du moment de leur introduction bien sûr, mais aussi tous les autres aspects intéressants du document (langues de la migration, etc.)? Quid, après Fribourg, du développement des approches immersives?... Bien sûr, on s'occupe de l'introduction de nouvelles méthodes, on inaugure officiellement le portfolio européen, mais avec une certaine discrétion, sans fracas, comme si on avait renoncé aux projets plus ambitieux et à la construction d'une véritable politique des langues en Suisse! Il n'est qu'à voir le peu d'empressement manifesté par les autorités fédérales – et l'absence de moyens octroyés: les liaisons verbales entre les Suisses semblent bien moins importantes que les liaisons aériennes avec le monde... – pour marquer une Année européenne des langues sauvée du néant grâce à l'initiative, guère soutenue, de quelques-uns...

Bref, c'est le calme plat, après la tempête: surfons selon l'air du temps, pourvu qu'il n'y ait plus de vagues! Dans la presse, lorsqu'on parle d'école, c'est pour aborder d'autres thèmes tels la pénurie des enseignants ou la violence de certains élèves.

Or, on peut se demander si une telle trêve ne favorise pas le développement des positions les plus utilitaristes, subordonnées à

l'économie: autrement dit l'installation discrète de l'anglais chez les vassaux de Zurich jusqu'à ce que chacun doive se plier à cette molle dictature... Faudra-t-il passer par l'initiative Berberat? Ce n'est pas impossible, mais cela pourrait s'avérer dangereux... C'est pourquoi il est urgent que l'ensemble des acteurs engagés dans ces questions linguistiques s'efforcent de relancer sans cesse le débat – sans exclure d'envisager des pistes autres, résolument nouvelles, en ce qui concerne les modalités d'enseignement, l'organisation des curricula, l'attitude face à la diversité des langues, etc. Dans cette perspective, il pourrait être judicieux de s'intéresser davantage aux régions linguistiquement minoritaires du pays, le Tessin et les Grisons en particulier, d'une part en se demandant pourquoi, là, l'enseignement des langues semble mieux fonctionner, d'autre part en réfléchissant sérieusement – ainsi que nous y invitent par exemple certains de leurs enseignants de langue – à ce que signifierait concrètement pour eux, et a fortiori pour nous, une évolution de plus en plus orientée vers le tout à l'anglais...



Nouvelles de la rentrée en Suisse romande

La nouvelle année scolaire est marquée en Suisse romande par la mise en oeuvre progressive du projet d'introduction de l'enseignement de l'allemand dès la 3^{ème} primaire: le Jura, la partie francophone du canton de Berne (avec toutefois la possibilité pour les écoles de différer cette innovation à l'année 2002) et Fribourg se lancent... (Neuchâtel met en place une formation des enseignants afin de suivre l'année prochaine; cette année, c'est la nouvelle discipline "Langues et cultures de l'Antiquité" qui est in-

troduite dans le cursus secondaire, avec comme objectif de sensibiliser les élèves aux richesses de l'Antiquité en tant que base de notre civilisation et de nos langues).

Les cantons romands s'unissent ainsi dans leur volonté de soutenir activement l'enseignement d'une langue nationale, dans le même temps où les cantons alémaniques semblent de plus en plus faire allégeance à Zurich...



Fribourg: après le refus

Après le refus en votation du projet d'introduction d'un enseignement immersif de la langue partenaire, le canton de Fribourg s'efforce malgré tout d'entretenir une dynamique favorable à l'enseignement des langues; il s'agit, ainsi que l'affirme le Conseil d'Etat, de "ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain" et, donc, de trouver d'autres voies: poursuite sous certaines conditions – en particulier l'accord des partenaires et le renoncement aux formes immersives d'enseignement – de certains projets expérimentaux; introduction de l'allemand dès la 3^{ème}, avec la méthode Tamburin; encouragement des échanges, en particulier dans le cadre de la 10^{ème} année linguistique; renforcement de la formation continue des enseignants; introduction prochaine d'une sensibilisation précoce aux langues (il s'agit du projet EOLE dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans *Babylonia*); etc.

En outre, une commission cantonale dite de "promotion de la langue partenaire et des autres langues" a été instituée afin d'établir de nouvelles propositions.



Sur le front de l'enseignement bilingue

Deux députés neuchâtelois, appartenant au parti libéral, ont déposé une motion invitant le Conseil d'Etat à "étudier la faisabilité d'un programme pédagogique bilingue français-an-

glais pour les niveaux 1 à 9”! Il s’agit en fait d’une sorte de section anglophone, internationale, dans l’école publique du canton, destinée en priorité aux familles des cadres venant s’installer dans le canton lors de l’implantation d’entreprises étrangères.

Exchanges.02

 Un projet intitulé Exchanges.02, initié par un enseignant biennois, envisage d’organiser des échanges entre 6.000 jeunes dans le cadre de l’exposition nationale: des classes des cantons de l’expo (dès la 5^{ème} jusqu’au Lycée et autres écoles post-obligatoires) recevront des classes des autres cantons, après avoir passé une semaine chez elles. Le but prioritaire – outre bien sûr la visite de l’expo – est de faire tomber les barrières et les préjugés entre cultures et langues différentes, de créer chez les jeunes un *déclat* qui suscite ensuite une meilleure motivation pour l’apprentissage.

 **Valais: une HEP bilingue**
La nouvelle Haute Ecole Pédagogique valaisanne a ouvert ses portes en accueillant ses 90 premiers étudiants sur les deux sites de Saint-Maurice et Brig. Mais l’originalité du projet valaisan réside dans le fait que tous les étudiants (il faudrait plutôt dire étudiantes puisqu’il n’y a que 10% d’hommes dans cette première volée!) doivent suivre deux de leurs six semestres dans l’établissement de l’autre partie linguistique du canton: Brig pour les francophones, Saint-Maurice pour les germanophones. Cette innovation, qui peut donner accès à un diplôme bilingue, est intéressante à la fois d’un point de vue linguistique et d’un point de vue culturel car elle ouvre aussi les futurs enseignants aux orientations pédagogiques – parfois fort différentes – qui ont cours dans chacune des régions linguistiques!



Favoriser le plurilinguisme

Le 12^{ème} Congrès international des professeurs d’allemand (IDT) – qui s’est tenu à Lucerne et a réuni 1700 enseignants de 80 pays (dont 400 Suisses) – s’est conclu sur un plaidoyer en faveur du plurilinguisme et l’adoption d’une résolution en faveur de l’apprentissage de plusieurs langues.

Les participants ont critiqué la politique du Conseil de l’Europe qui soutient apparemment le multilinguisme mais n’utilise dans les faits que deux langues, le français et l’anglais. Le multilinguisme doit devenir partie intégrante de l’identité culturelle de l’Europe et un des objectifs principaux en matière d’éducation, afin entre autre de renforcer la tolérance entre les peuples. Dans cette perspective, les participants ont également plaidé pour une meilleure reconnaissance dans l’enseignement des langues des minorités et des migrants.



Le patois à l’école

Lors de la Fête quadriennale des patoisants de Romandie, du Val d’Aoste, de la Savoie et de la Franche-Comté qui a eu lieu cet été à Saignelégier, dans le Jura, les initiatives prises par ce canton pour renforcer la présence du patois à l’école ont été salués. Depuis quelques années, en effet, grâce à l’article 42 de la Constitution du canton, le patois est proposé dans la grille des programmes scolaires en tant que cours facultatif. Et récemment, un outil didactique a été créé afin de sensibiliser l’ensemble des écoliers jurassiens au patois. Il s’agit d’un CD-rom à utiliser dans les différents cycles du primaire et qui propose des dialogues entre des personnages, des activités autour des lieux-dits et des sobriquets, autour des proverbes.

Des chants et des films vidéos (travail d’un menuisier, pièce de théâtre...) sont en outre mis à la disposition des enseignants secondaires.



Et si l’on s’intéressait à la langue des Incas...

Le nouveau président du Pérou, Alejandro Toledo, a annoncé l’introduction, à titre optionnel, de l’enseignement des deux langues de l’ancien Empire inca, le *quechua* et l’*aymara*, dans les programmes scolaires de son pays. Dans le discours prononcé à l’occasion de cette annonce, il a déclaré: “Pourquoi avons-nous uniquement la possibilité d’apprendre comme langue étrangère l’anglais et pas celles des habitants du Pérou profond, qui sont l’âme et la culture de nos peuples? Pourquoi ceux-ci n’ont-ils pas la possibilité de s’exprimer dans leur propre langue?”... La résistance s’organise! Affaire à suivre.



Ça bouge en France

Les nouveaux programmes pour la maternelle et le primaire, élaborés par le ministère pour 2002, sont actuellement en consultation. Une priorité absolue est donnée à la maîtrise de la langue, orale et écrite, qui, toutefois, n’est plus guère abordée dans des plages horaires spécifiques mais surtout à travers l’ensemble des disciplines, transversalement: Quant à l’enseignement d’une langue *étrangère* – qui, en s’appuyant largement sur des intervenants extérieurs, est devenu obligatoire au CM1 dès la rentrée de cette année – ou d’une langue *régionale* (basque, breton, etc.), il fait son apparition dès la grande section de maternelle, avec généralisation prévue en 2005.

Un plan en faveur des langues régionales est en outre mis en place. Jack Lang a ainsi promis aux Corses, par exemple, que toutes les écoles pourraient proposer un enseignement de langue corse dès 2002. Le nouveau plan du ministère met également l’accent sur la notion de diversité linguistique qu’il s’agit institutionnellement de promouvoir.